ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 127508

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les dix mesures-phares présentées le 10 janvier 2012 par le club des villes et territoires cyclables en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle. Parmi ces propositions, l'affectation de 10 % du budget des routes nationales et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires vélo, afin de rattraper le retard accumulé dans ce domaine. Il lui demande si le Gouvernement entend s'engager en ce sens.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 127508
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 886
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)